



DEMANDER DE CONSEIL SUR UN LICENCIEMENT ABUSIF SUITE AU 1 PLAINT

Par **victoire**, le **12/09/2009** à **14:52**

JE SUIS SOUS CURATELLE ARTICLE 512.L ANNÉE DERNIÈRE J AI ÉTÉ AGRESSE PAR MON EX EMPLOYEUR.SUITE A CE PROBLÈME J AI PORTE PLAINTE AU COMMISSARIAT.A PART MA FAMILLE ET MON AVOCAT QUI ME SOUTIENNENT JE PENSE QUE L UDAF ALLER ME SOUTENIR.ET POUR BIEN FAIRE J AI ETE LICENCIE ABUSIVEMENT A CAUSE DE MA PLAINTE.J ATTENDS UNE LETTRE VENANT DE MA CURATRICE QUI NE L ENVOIE PAS.CELLA FAIT UN 1 ANS QUE J ATTENDS QUE DOIS JE FAIRE? EN AVERTIR LE JUGE DES TUTELLES COMME LA SIGNALER MON AVOCAT